

Résolution présentée par la délégation l'Interpol

Interpol

Thème Conflits et sécurité internationale

Concerne Coopération dans la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle en ligne

L'Assemblée Générale,

Constatant le faible nombre de pays participants (68) à la base de données internationale d'Interpol sur l'exploitation sexuelle des enfants (ICSE)

Afirmant que chaque enfant doit être protégé contre l'exploitation sexuelle

Déplorant le nombre de pays ne possédant pas d'unités spécialisées dédiées à ce type de crime ou ne possédant pas la législation permettant de soutenir les enquêtes

Rappelant que l'échange de données au niveau international est essentiel à la reconnaissance des victimes et de leur agresseur

Propose la création d'un fond monétaire afin d'encourager et de soutenir la création d'unités spécialisées dans la protection sexuelle des enfants sur internet

- l'incitation de participation des pays de l'Interpol restants à la base de données ICSE

Le texte français fait foi